

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

Agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 24 juin 2021,
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Préavis municipal n° 79 (21) : | Demande d'adoption des comptes 2020, entente intercommunale de la STEP de Champagne |
| Préavis municipal n° 80 (21) : | Rapport de Gestion 2020 de la Municipalité |
| Préavis municipal n° 81 (21) : | Demande d'adoption des comptes 2020 de la commune de Champagne |
| Préavis municipal n° 82 (21) : | Modification des statuts de l'ACRG, Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson |
| Préavis municipal n° 83 (21) : | La révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois - SDIS Nord vaudois |
| Préavis municipal n° 84 (21) : | Demande d'adoption d'un crédit pour la pose d'éclairage public au chemin des Chanvriers (branche-Est) |
| Préavis municipal n° 85 (21) : | Demande d'adoption d'un crédit pour l'installation d'un raccordement électrique et d'une conduite d'alimentation d'eau au hangar agricole communal |

Les électeurs peuvent consulter cette décision au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 25 juin 2021



Commune de
Champagne

Greffe municipal
Rue du Village 1
1424 Champagne

024 436 04 20
champagne@champagne.ch
www.champagne.ch

LA MUNICIPALITE